

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
11 - AUDRE
ARRONDISSEMENT
LIMOUX
CANTON
QUILLAN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers	De la commune de LA FAJOLLE
• en exercice	6
• présents	6
• votants	6
• absents	0
• exclus	0

Séance du 10 décembre 2025 à 14 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet M. SAN FRANCISCO MARC

Étaient présents :

CASTEL Sacqueline, Fréu Françoise, DESCOUS René, CANET André, VINDESA PONDRAZON Marc

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

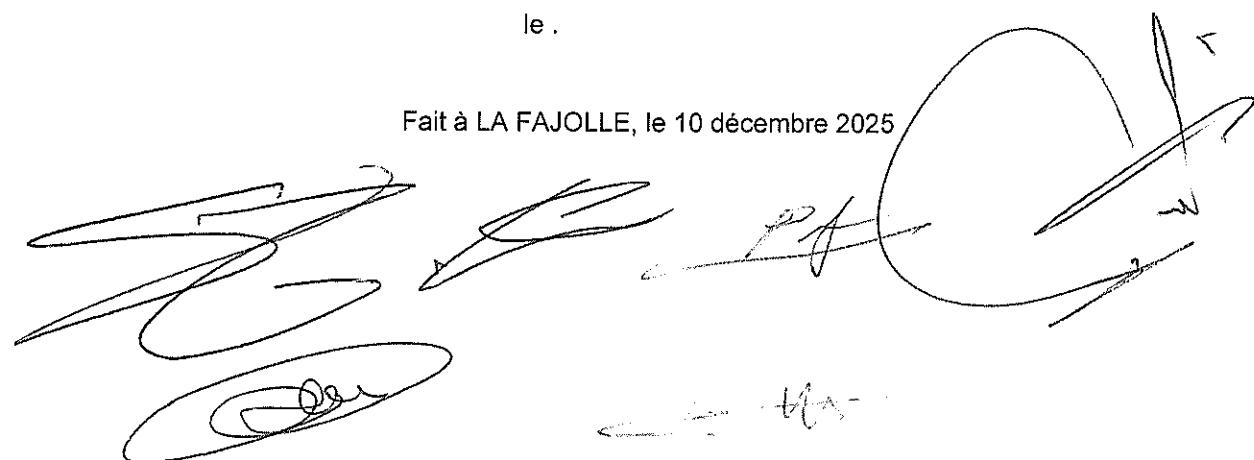
a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Fréu Françoise,

Délibérations :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le .

Fait à LA FAJOLLE, le 10 décembre 2025



ORDRE DU SOIR

- 1 - Approbation du compte rendu du CN du 22 octobre 2015
- 2 - SIRP : changement des statuts.
- 3 - DN = Emprunt
- 4 - DR = Subvention incendie
- 5 - Proposition de nr CANET : Vente de parcelle à la commune
- 6 - Questions diverses.

La séance est ouverte à 14h.

I - Approbation du CR du 22 octobre 2015

Présent le Maire fait lecture du compte-rendu
Pour = 6 contre = 0 Abs = 0.

II - SIRP = changement des statuts.

Présent Le Maire explique au Conseil que en tant que commune adhérente au SIRP (Ecole) il y a lieu de délibérer sur le changement des statuts qui concerne :

- Modification de l'adresse du siège Social
- mise à jour de certaines références réglementaires (Inscription des élèves aux écoles ...)

Pour = 6 contre = 0 Abs = 0.

III - DN : Emprunts

~~Il y a lieu de faire~~ J641 (Emprunt) pour 50 euros.
Pour = 6 contre = 0 Abs = 0.

IV - DR = Subvention incendie des combien

Il y a lieu de faire au virement de crédit au 6574 pour 500 euros.

Pour = 6 contre = 0 Abs = 0.

V - Proposition de nr CANET : vente de parcelle à la commune.

Cela concerne les parcelles Y 215 et X 188.
Prix = 3500 euros + les frais de notaire.

Pour = 6 contre = 0 Abs = 0.